

## Communiqué de presse

---

Date : 31 août 2011

Embargo : ---

---

### Sabine Kilgus et Daniel Zuberbühler quittent le conseil d'administration de la FINMA

**Sabine Kilgus et Daniel Zuberbühler, respectivement membre et vice-président du conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, ne solliciteront pas un nouveau mandat au terme de celui qui s'achève à la fin de décembre 2011. Tous deux ont fourni un travail très apprécié au service de l'autorité de surveillance durant une période très délicate, qui a vu la crise des marchés financiers et la mise en place de la FINMA. Le Conseil fédéral désignera ultérieurement les personnes appelées à leur succéder.**

Sabine Kilgus est devenue membre en 2008 de la Commission fédérale des banques (CFB). Avocate indépendante et privat-docent en droit privé et en droit économique, se spécialisant dans celui des marchés financiers, elle a ensuite été élue en 2009 au conseil d'administration de la FINMA.

Quant à Daniel Zuberbühler, il est entré en 1976 au département juridique de la CFB, dont il a pris la tête à partir de 1981. De 1996 à 2008, il était le directeur de la CFB pour devenir, en 2009, le vice-président du conseil d'administration de la FINMA. Il a représenté cette dernière dans divers organes de surveillance internationaux comme le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) ou des instances comme le Conseil de stabilité financière (Financial Stability Board ou FSB).

**Anne Héritier Lachat, présidente du conseil d'administration :** « En la personne de Sabine Kilgus et de Daniel Zuberbühler, qui a façonné durant de nombreuses années et de manière déterminante le destin de la CFB, ce sont deux spécialistes reconnus et expérimentés qui quittent le conseil d'administration de la FINMA. Au nom de ce dernier, de la direction, ainsi que des collaboratrices et des collaborateurs, je les remercie de tout ce qu'ils ont accompli au service de l'autorité de surveillance. »

**Contact**

Tobias Lux, porte-parole, tél. +41 (0)31 327 91 71, [tobias.lux@finma.ch](mailto:tobias.lux@finma.ch)